

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **19 mai 2014**

Décision n° **B-2014-0061**

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : Réalisation d'un mur végétalisé et travaux de sécurisation des abords de la station d'eau potable de  
Darcieux - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2013-520

service : Direction de l'eau

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Colin

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 12 mai 2014

Secrétaire élu : Madame Murielle Laurent

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mai 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, M. Crimier, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Desbos.

Absents excusés : M. Rousseau (pouvoir à Mme Cardona).

Absents non excusés : MM. Barral, Vesco.

**Bureau du 19 mai 2014****Décision n° B-2014-0061**

commune (s) : Saint Genis Laval

objet : **Réalisation d'un mur végétalisé et travaux de sécurisation des abords de la station d'eau potable de Darcieux - Autorisation de signer l'avenant n° 1 au marché n° 2013-520**

service : Direction de l'eau

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 5 mai 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2014-0006 du 23 avril 2014, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.13.

Par décision n° B2013-4537 du 9 septembre 2013, le Bureau a autorisé la signature d'un marché public de travaux pour la réalisation d'un mur végétalisé et les travaux de sécurisation des abords de la station d'eau potable de Darcieux à Saint-Genis-Laval.

Ce marché a été notifié sous le numéro 2013-520 le 1er octobre 2013 au groupement d'entreprises CANEVAFLOR/BEYLAT TP pour un montant de 262 065 € HT.

La station relais Darcieux, construite dans les années 1970, est un ouvrage technique qui participe à la distribution de l'eau potable par surpression des volumes nécessaires vers les zones de distribution aval :

- les quartiers hauts de Saint Genis Laval (étage Côte Lorette),
- les communes d'Irigny et Vernaison (étage Montcorin),
- la Commune de Charly est alimentée depuis le quartier haut de Saint Genis Laval,
- une sécurisation de l'alimentation du Syndicat mixte eau potable Rhône Sud.

Dans le cadre de l'étude de sécurité menée en 2005 par la direction de L'eau, il a été identifié que les interventions pour réparation sur les éléments hydrauliques : pompes, vannes, etc. présentent des délais susceptibles d'engendrer un risque pour le maintien de l'alimentation en eau potable des abonnés situés en aval (Travaux de restructuration en cours).

Au même titre, cette étude a montré la vulnérabilité de ce bâtiment pour les intrusions de personnes non autorisées. A cet effet, des travaux de sécurisation sont engagés, objet du présent marché.

Enjeux du projet :

- modification de la façade extérieure par ajout d'une façade végétalisée sur charpente métallique fondée sur semelle béton associée à une protection métallique à claire-voie,
- sécurisation des sous-cuves par mise en place de panneaux rigides soudés autour des cuves, avec portillon d'accès,
- création de chemins de maintenance de part et d'autre du mur végétalisé avec mise en place d'une porte dans la façade rideau de la station,
- modification d'un espace existant et création d'un nouvel espace vert.

L'ordre de service n° 2 de démarrage des travaux a été notifié au groupement d'entreprises le 17 février 2014. Le délai des travaux est fixé à 4 mois.

Au cours des opérations de terrassements de la semelle de fondation du mur végétalisé, le long de la façade vitrée de la rue Darcieux, un réseau collectant les descentes pluviales de la toiture de la station ainsi que les eaux usées a été découvert.

Ce réseau ne figurait sur aucun des plans disponibles ou collectés auprès de concessionnaires durant la phase étude, et son tracé ne pouvait être établi d'après la position des différentes arrivées dans les regards avoisinants.

Le collecteur béton étant situé dans l'emprise des fondations du mur végétal, celui-ci doit -être déposé et reposé afin de maintenir l'évacuation des eaux de toiture et des sanitaires de la station vers le réseau public.

Au vu des points de rejets disponibles dans le réseau public et de la configuration des ouvrages, un projet a été établi par le maître d'œuvre sur la base d'un relevé topographique précis réalisé par l'entreprise.

Cet avenant n° 1 d'un montant de 19 420 €HT porterait le montant total du marché à 281 485 €HT. Il s'ensuit une augmentation de 7,41 % du montant initial du marché.

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

#### DECIDE

**1° - Approuve** l'avenant n° 1 au marché n° 2013-520 conclu avec le groupement d'entreprises CANEVAFLOR/BEYLAT TP pour la réalisation d'un mur végétalisé et les travaux de sécurisation des abords de la station d'eau potable de Darcieux à Saint Genis Laval.

Cet avenant d'un montant de 19 420 €HT porte le montant total du marché à 281 485 €HT.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant.

**3° - La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P20 - Eau potable, individualisée sur l'opération n° 1P20O2106, le 16 avril 2012 à hauteur de 2 392 000 € TTC en dépenses à la charge du budget annexe des eaux.

**4° - Le montant** à payer sera prélevé sur les crédits inscrits au budget annexe des eaux, exercice 2014 - compte 2313 - opération n° 1P20O2106.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 mai 2014.**